LES CANALISATEURS
CONSTRUIRE LES RÉSEAUX DE DEMAIN

Paris, le 17 avril 2019

N° rèf : CT/SMR N° 19.0085
Affaire suivie par : Clotilde TERRIBLE
Tel : 01 45 63 26 08

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Objet : projet de vente de l'entreprise Saint Gobain PAM

Ministre le Ministre,

Le syndicat des Canalisateurs, que j'ai l'honneur de présider, est une organisation professionnelle membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP). Elle fédère 330 entreprises de toutes tailles, spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et fluides divers. Les Canalisateurs représentent environ 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 34 000 collaborateurs sur tout le territoire français.

De nombreuses entreprises de canalisation m'ont interpellé et s'inquiètent à propos de la vente de l'entreprise Saint-Gobain PAM, basée à Pont-à-Mousson en Meurthe-et-Moselle, à de potentiels acquéreurs chinois. En effet, la fonte est un des matériaux très utilisés dans les marchés de pose de canalisations, marchés qui représentent 60% des investissements en eau et assainissement des collectivités. Les entreprises ont souvent recours aux produits français, issus des usines de Saint Gobain PAM. Notre profession s'inquiète légitimement de voir passer aux mains d'acquéreurs hors Union Européenne cette industrie française dont la qualité est reconnue et dont le rayonnement est international.

Forte de plus de 1 500 brevets, développés par son centre de recherche et développement, les produits de Saint Gobain PAM autour des techniques de centrifugation, fonte ductile et revêtements, sont unanimement reconnus tant au plan national par la profession des Canalisateurs et les donneurs d'ordre que sont les collectivités territoriales en charge de l'eau et de l'assainissement, mais également au plan international. Chaque année, ce sont en moyenne 50 inventions qui sont déposées à l'INPI sur les produits et les procédés. Sur la base de ses 50 000 références, Saint-Gobain PAM livre 40 000 km de canalisations par an, dans 136 pays.

A l'occasion de la signature du Contrat Stratégique de la Filière Eau (CSF Eau) à Rennes le 31 janvier 2019 par Agnès Pannier-Runacher, l'importance de l'excellence de la filière française de l'eau a été reconnue. Le savoir-faire français n'est plus à démontrer en matière d'eau et d'innovation. La reconnaissance de l'excellence de ce savoir-faire français passe par la défense du fleuron de l'une de ses entreprises qu'est Saint Gobain PAM.

Les Canalisateurs et les entreprises de travaux publics sont donc particulièrement soucieux de la possible vente de l'entreprise Saint Gobain PAM à des acquéreurs étrangers, et par conséquent de la perte potentielle de qualité de ses produits et de la perte de vitalité économique des territoires.

A l'heure où les conclusions des Assises de l'eau, exigées par le Président de la République, recommandent une accélération du renouvellement du patrimoine d'eau et d'assainissement d'une longueur d'1,3 millons de km, la présence et l'excellence de l'entreprise Saint Gobain PAM aux côtés des entreprises françaises de l'eau sont indispensables.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à l'inquiétude de notre profession et à nos arguments. Je me tiens, bien entendu, à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Alain GRIZAUD

9 rue de Berri – 75008 PARIS Tél. : +33 (0)1 45 63 26 08 info@canalisateurs.com www.canalisateurs.com